

PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 7 rue de Nommay
25600 DAMBENOIS
444 987 333 RCS BELFORT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 mai 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 52 611,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 52 611,27 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 102 631,71 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Fabien PERRETTE

DocuSigned by:
PERRETTE FABIEN
895B385D671940F...

PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

**CERTIFIES CONFORMES
Le Gérant**

Fabien PERRETTE

DocuSigned by:
PERRETTE FABIEN
895B385D671940F...

Bilan actif

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	4 800	4 800	10 000	1 503
		Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	14 800	4 800	10 000	11 503	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		31 188	23 928	7 259	4 975	
Autres immobilisations corporelles		143 374	104 221	39 153	24 221	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	174 562	128 150	46 412	29 197		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	195		195	195	
	Prêts					
Autres immobilisations financières	2 970		2 970	2 970		
TOTAL	3 165		3 165	3 165		
Total de l'actif immobilisé		192 527	132 950	59 577	43 865	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	87 262		87 262	67 608
		En cours de production de biens	731 660		731 660	722 120
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL	818 923		818 923	789 728	
	Avances et acomptes versés sur commandes	20 652		20 652	8 499	
Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	124 690	4 239	120 450	56 493	
	Autres créances	80 098		80 098	116 259	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	204 789	4 239	200 549	172 752		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie Disponibilités	71 445		71 445	13 310	
TOTAL	71 445		71 445	13 310		
Charges constatées d'avance		15 909		15 909	2 655	
Total de l'actif circulant		1 131 721	4 239	1 127 481	986 945	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		1 324 249	137 190	1 187 059	1 030 811	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				2 970	2 970	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					83 472	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 7 700)	7 700	7 700	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	770	770	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	50 020	47 635	
	Report à nouveau		-47 386	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	52 611	49 771		
Situation nette avant répartition	111 101	58 490		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		111 101	58 490	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	91 889	138 364	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	20 160	6 881	
	Total		112 049	145 245
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	601 296	629 823	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 623	86 561	
	Dettes fiscales et sociales	64 008	84 254	
	Autres dettes	167 979	26 436	
Instruments de trésorerie				
Total		362 611	197 252	
Produits constatés d'avance				
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 075 957	972 320	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		1 187 059	1 030 811	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	55 730	94 409		
à moins d'un an	418 930	248 087		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 838	5 233		
(3) dont emprunts participatifs				

Désignation de l'entreprise : EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 7 rue de Nommay 25600 DAMBENOIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * 4 4 4 9 8 7 3 3 3 0 0 0 3 6			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	4800	AG 4800	
	Fonds commercial (1) AH	10000	AI 10000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	31188	AS 23928	
	Autres immobilisations corporelles AT	143374	AU 104221	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
		Autres participations CU		CV
		Créances rattachées à des participations BB		BC
		Autres titres immobilisés BD	195	BE 195
Prêts BF			BG	
Autres immobilisations financières * BH	2970	BI 2970		
TOTAL (II) BJ		192527	BK 132950	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	87262	BM 87262
		En cours de production de biens BN	731660	BO 731660
		En cours de production de services BP		BQ
		Produits intermédiaires et finis BR		BS
		Marchandises BT		BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	20652	BW 20652
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	124690	BY 4239
		Autres créances (3) BZ	80098	CA 80098
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE
	Disponibilités CF	71445	CG 71445	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	15909	CI 15909	
	TOTAL (III) CJ	1131721	CK 4239	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1324249	IA 137190	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2970	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE		Néant	<input type="checkbox"/>	*
				Exercice N 31122023		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7700..)	DA		7700		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC				
	Réserve légale (3)	DD		770		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG		50020		
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		52611		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)				DL	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		91889		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		20160		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		601296		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		130623		
	Dettes fiscales et sociales	DY		64008		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA		167979		
Compte régul.	EB					
TOTAL (IV)				EC		1075957
(V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE		1187059
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		418930		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		3838			

Désignation de l'entreprise : EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE

Exercice N, clos le : 31122023

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	2212
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	23229
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	25441
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	43333
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	43333
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	1000
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	1000
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	48034
Produits financiers	
TOTAL	48034

Désignation de l'entreprise		EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE				31122023		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	15357	KE	KF	
CORPO RE L L E S	Terrains						KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	68028	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	20680	KW	KX	14820	
		Matériel de transport *				KY	91479	KZ	LA	34891	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8889	LC	LD	566	
		Emballages récupérables et divers *				LE	2150	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI	IJ	
	Avances et acomptes						LK		LL	LM	
	TOTAL III						LN	191227	LO	LP	55602
FIN AN CI E R E S	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	8T	
	Autres participations						8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés						1P	195	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	2970	1U	1V	
TOTAL IV						LQ	3165	LR	IS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	209749	ØH	ØJ	55602	
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	LW	14800
CORPO RE L L E S	Terrains						IP		LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	42164	MJ	MK	31188
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM	MN	MO	35500
		Matériel de transport				IV	29002	MP	MQ	MR	97368
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	MT	MU	9456
		Emballages récupérables et divers*				IX	1100	MV	MW	MX	1050
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ	NA	NB
Avances et acomptes						NC		ND	NE	NF	
TOTAL III						IY	72267	NG	NH	NI	174562
FIN AN CI E R E S	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations						IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés						I1		2B	2C	195
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	2F	2970
TOTAL IV						I3		NJ	NK	3165	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	ØL	ØM	192527

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE	31122023	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	---------------------------------	----------	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	3853		PF	1503	PG	557	PH	4800
TOTAL I	RK	3853		RM	1503	RN	557	RO	4800
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	63052		QA	3040	QB	42164	QC	23928
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	14419	QE	2390	QF		QG	16810
	Matériel de transport	QH	77152	QI	8230	QJ	6088	QK	79294
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6476	QM	1390	QN		QO	7866
	Emballages récupérables et divers	QP	929	QR	105	QS	784	QT	250
TOTAL II	QU	162030		QV	15157	QW	49037	QX	128150
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	165884		ØP	16661	ØQ	49594	ØR	132950

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incor	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												
Total général non ventilé (NS + NT + NU)					NY								
Total général non ventilé (NW - NY)											NZ		

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	4 239	6U	6V	6W	4 239
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	4 239	TY	TZ	UA	4 239	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 239	UB	UC	UD	4 239	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF			
			UG	UH			
			UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	2970	UV	2970	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	124690	124690		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	1510	1510		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	28027	28027	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	50560	50560		
	Charges constatées d'avance		VS	15909	15909		
	TOTAUX			VT	223668	VU	223668
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3838	3838		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	88051	32320	55730	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	130623	130623			
Personnel et comptes rattachés		8C	25116	25116			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19353	19353			
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	9590	9590		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9755	9755		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	193	193		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	20160	20160			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	167979	167979			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	474661	VZ	418930	55730
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	45084	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE										Exercice N clos le				
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/>										3 1 1 2 0 2 3 1				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	52611	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE			XE	13		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	13					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i>)			XX			XW	1372		
	Amendes et pénalités			WJ	1372			XZ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7	10070		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7			K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme										- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8	
											- imposées au taux de 0%		ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*										Plus-values nettes à court terme		WN	
										Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)			SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	5551	
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
										TOTAL I		WR	69617	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme										- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV	
											- imposées au taux de 0 %		WH	
											- imposées au taux de 19 %		WP	
											- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure		WW	
											- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A)		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY				
Majoration d'amortissement *										XD				
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles (art.44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)		L5	XF		
			ZFU – TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)		PA			
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)		XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)			Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9	0		Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)		YH	480		
				dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)		YA			dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)		YC			
				dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)		YB			dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)		YD			
				dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)		YI			Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
				dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	0			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	480	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										Bénéfice (I moins II)		XI	69137	
										Déficit (II moins I)		XJ		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL	11855			
RÉSULTAT FISCAL										BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	57281	
										XO				

Désignation de l'entreprise : <u>EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE</u>		31122023	Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	11855	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	11855	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	14419	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Total des provisions pour risques et charges			
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Total des provisions pour dépréciation			
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
Total des charges à payer			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE

Exercice N clos le : 31122023

	NATURE	DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS	DÉDUCTIONS	
<p>Dons Mécanat 800</p> <p>Loyer CB DS7 non déd 4751</p>	<p>CREDITS IMPOTS 480</p>	
TOTAL WQ	TOTAL XG	
5551	480	

Désignation de l'entreprise : EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-47386	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD	2385				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	49771		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	2385		Report à nouveau	ZG						
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	TOTAL II	2385					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	20496	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8			XQ	76979	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	12825	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES	280		ST	173330	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	283632	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	1507	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS			9Z	1684	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	3191	
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	249164	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	196546	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *									ØB	179977	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *						XP					
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE** Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature ⁽¹⁾	Valeur d'origine* ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée* ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements* ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
1 19/04/2017 CHARIOT ELEVATEUR CLARK (COTE JARDIN)	2083		2083		
2 02/02/2023 BOBCAT MINI PELLE	18681		10		18671
3 14/04/2023 PEUGEOT 2008 BLUEHDI FT-331-JE - VP	4338		95		4243
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
TOTAL	25103		2188		22914

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⁽⁷⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19% ⁽¹⁾
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1 2000	2000	2000				
2 30500	11828	11828				
3 10833	6590	6590				
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
TOTAL	43333	20418	20418			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE					
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
		Court terme ⑨	Long terme ⑩		Plus-value taxable à 19 % (1) ⑪
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
Total des plus ou moins-values nette fiscale		20418			
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)		20418		
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5 ❹
		À 19 %, ou à 15 % ❺	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❻			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

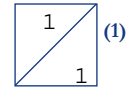
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 3		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 3	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	9
Dont apprentis		YF	2
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1238873
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1238873
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	644
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	11333
Variation positive des stocks		OD	29195
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	659
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	41832
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	730052
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	103369
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	3025
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	836446
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			444258
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	444258
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
		GZ	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET

4 4 4 9 8 7 3 3 3 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE**

ADRESSE (voie) **7 rue de Nommay**

CODE POSTAL **25600**

VILLE **DAMBENOIS**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET | 4 | 4 | 4 | 9 | 8 | 7 | 3 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 | 6 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | **EURL PERRETTE FABIEN PAYSAGISTE** |

ADRESSE (voie) | 7 rue de Nommay |

CODE POSTAL | 25600 | VILLE | DAMBENOIS |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 |

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

